

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Grandes cultures n° 19 du 20 mars 2012



A retenir cette semaine :

- Les colzas sont majoritairement au stade D1
- Une semaine écoulee globalement favorable à l'ensemble des ravageurs. Surveiller la présence de méligèthes sur plantes.
- Présence de phoma suite aux dégâts de gel.



Stade des colza

Cette semaine le BSV colza repose sur l'observation de 55 parcelles (pour rappel le réseau d'observation de base est fixé à 50 parcelles).

C1 : reprise de végétation. Apparition de jeunes feuilles	2%
C2 : entre-nœuds visibles. Etranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles	25%
D1 : boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales	60%
D2 : inflorescence principale dégagée, boutons accolés, inflorescences secondaires visibles	13%

Rappel : un stade est considéré atteint au sein de la parcelle quand 50% des plantes sont à ce stade.

Prévisions météorologiques du mercredi 21 mars au mardi 27 mars :

Des alternances de nuages et d'éclaircies sans pluie à priori sont prévues jusqu'à vendredi. De vendredi à mardi le temps sera ensoleillé. Les températures minimales seront de de l'ordre de 2 à 7°C et les maximales de 15 à 19°C. A noter également que les taux d'hygrométrie annoncés sont régulièrement prévus au-dessus de 60% – Source Météociel.

Charançon de la tige du colza

55 parcelles renseignées

Les conditions climatiques de la semaine dernière (ensoleillement et douceur) ont en effet été très favorables à l'activité du ravageur. Sur 55 pièges relevés, 84% signalent la présence de charançon de la tige du colza avec un niveau moyen de capture de 23 individus.

Selon le modèle Proplant l'essentiel du vol de charançon de la tige du colza est désormais réalisé sur les quatre départements de la région Bourgogne. Des captures sont encore possibles mais elles devraient (en théorie) être moins importantes. Dans les cuvettes on constate toujours la présence simultanée de charançons de la tige du colza et de la tige du chou. Ce charançon de la tige du chou est signalé dans 90% des pièges relevés avec un niveau moyen de captures de 150 individus. Certains pièges signalent jusqu'à 1000 individus capturés en une semaine. Afin de les identifier vous retrouvez ci dessous deux photos qui permettent de les distinguer.





IDENTIFICATION DES CHARANÇONS

Charançon de la tige du chou
(*Ceutorrhynchus. quadridens*)
Extrémités des pattes **rousses**



Photo CETIOM

Charançon de la tige du colza
(*Ceutorrhynchus. Napi Gyll.*)
Extrémités des pattes **noires**



Photo CETIOM

- Rappel du seuil d'intervention : le délai d'intervention est de 8 à 10 jours après les premières captures significatives (temps nécessaire pour que les femelles acquièrent leur maturité sexuelle et entament l'activité de ponte) au stade sensible du colza (à partir de l'élongation de la tige → passage de C1 à C2).

Le stade C2 se caractérise par la présence d'un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles. **Avant ce stade le charançon de la tige du colza n'est pas nuisible.**



- La nuisibilité du charançon de la tige du colza est liée aux œufs qu'il dépose dans la tige. Ces derniers provoquent en effet une réaction physiologique de la plante, se traduisant par des nécroses, des déformations, voire des éclatements de tiges. Les pertes de rendement consécutives à ces perturbations sont d'autant plus préjudiciables que le printemps est sec par la suite. **Le risque conjugué donc la présence de femelles aptes à pondre avec la présence de tige tendre.**

Sur des élongations de certains colzas cet automne, la zone allongée est trop lignifiée pour que le charançon puisse piquer cette partie de la tige et y déposer des œufs.

A la différence avec le charançon de la tige du colza, **le charançon de la tige du chou ne pond pas directement dans la tige, mais dans les pétioles des feuilles.** Les larves rongent ensuite les pétioles, perforent la tige et s'attaquent à la moelle, sans conséquence sur la croissance de la tige.

Dans nos régions, sur des colzas non stressés par ailleurs, le charançon de la tige du chou n'est pas considéré comme nuisible.



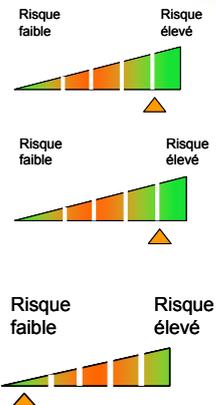
Analyse de risque :

Cette semaine, sur 5 nouveaux échantillons d'insectes, la FREDON a pu réaliser des dissections et dans tous les cas des femelles aptes à pondre ont pu être identifiées.

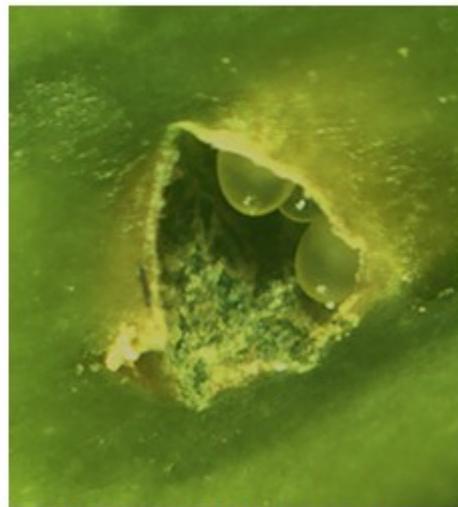
1^{er} cas : le colza est au stade C2-D1 et n'a pas encore reçu de protection
le risque est élevé

2^{ème} cas : les parcelles sont protégées depuis plus de 10 jours, avec présence de piqure sur les tiges, le risque est élevé, la fin du risque étant atteinte à partir du stade E

3^{ème} cas : les parcelles sont protégées depuis moins de 10 jours, le risque est faible.



Piqure de ponte de charançon de la tige sur colza



Source E. COURBET : Chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté

Méligèthes

35 parcelles renseignées

Le temps ensoleillé de la semaine dernière a été favorable à leur activité puisque leur présence est signalée dans les cuvettes mais aussi sur plante. 90 % des parcelles observées indiquent des taux de présence sur plante compris entre 5 et 100% (valeur moyenne 27%). **Il est rappelé que le seuil d'intervention dépend du stade de la culture et du nombre de méligèthes présentes par plante.** Les seuils sont rappelés ci-dessous.

Pour les parcelles ayant atteint le stade de sensibilité par rapport à ce ravageur, il est nécessaire de réaliser régulièrement un dénombrement des individus sur 25 plantes consécutives.

Sur 33 parcelles pour lesquelles des comptages sur plantes ont été réalisés, le nombre moyen est de 1.2 individus.



Etat du colza	Stade			
	Stade boutons accolés (D1)		Stade boutons séparés (E)	
Colza vigoureux (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 mégigèthes par plante		6 à 9 mégigèthes par plante	
Colza stressés ou peu développés (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 mégigèthe par plante		2 à 3 mégigèthes par plante	

La notion de colza stressé est d'autant plus d'actualité que les colzas ont été affecté par le gel. Ceci est particulièrement vrai au Sud-Est de l'Yonne et sur l'axe Saint-Seine-L'abbaye, Baigneux-les-Juifs et Châtillon-sur-Seine. Pour plus de renseignements se référer à OLEOmail Colza, des situations préoccupantes en Bourgogne téléchargeable à l'adresse :

http://www.cetiom.fr/fileadmin/cetiom/regions/Est/2012/OLEOmail/OLEOmail_2012_03_19_degradation_situation_colza_bourgogne.pdf

Baris des crucifères

La semaine passée a également été favorable à l'activité des Baris. Le cycle de développement de cet insecte conduit souvent à une émergence proche de celle des charançons de la tige du colza et du chou. Leur alimentation sur les feuilles et les tiges ne provoquent généralement pas de dégâts notables à conditions que le colza ne souffre pas de conditions stressantes par ailleurs.

Phoma

Des cas de parcelles ayant du mal à redémarrer sont régulièrement signalées. La semaine dernière, les échantillons de deux parcelles (Noyers et Arces) ont été analysés par le laboratoire du CETIOM. Sur les deux parcelles la présence de leptosphaeria biglobosa (une forme de phoma responsable des pieds secs) a été identifié et serait plus à considérer comme un parasite de faiblesse suite aux conditions climatiques récentes. Sur une des deux parcelles, la forme leptosphaeria maculans (phoma nécrosant) a également été diagnostiquée.

Ces informations viennent compléter les aides au diagnostic de pivots (notamment par rapport aux carences en bore) souvent nécrosés qui pouvaient être rencontrés depuis la reprise de végétation.





Autres maladies

Une parcelle avec des symptômes de cylindrosporiose a été observée à Saint-Maurice-Aux-Riches-Hommes (89).

Une autre parcelle avec de l'oïdium a été vu à Venoy (89).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par ARVALIS-Institut du Végétal et le CETIOM, avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'Agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - CA 21- CA 58 - CA 71 - CA 89 - CEREPY - COOP BOURGOGNE DU SUD – SOUFFLET AGRICULTURE - DIJON CEREALES – EPIS CENTRE – MINOTERIE GAY – JFB APPRO – ETS RUZE – SRAL - FREDON – KRY SOP – ALTERNATIVE - SAS BRESSON – AGRIDEV – THEOL - SENOGRAIN

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »